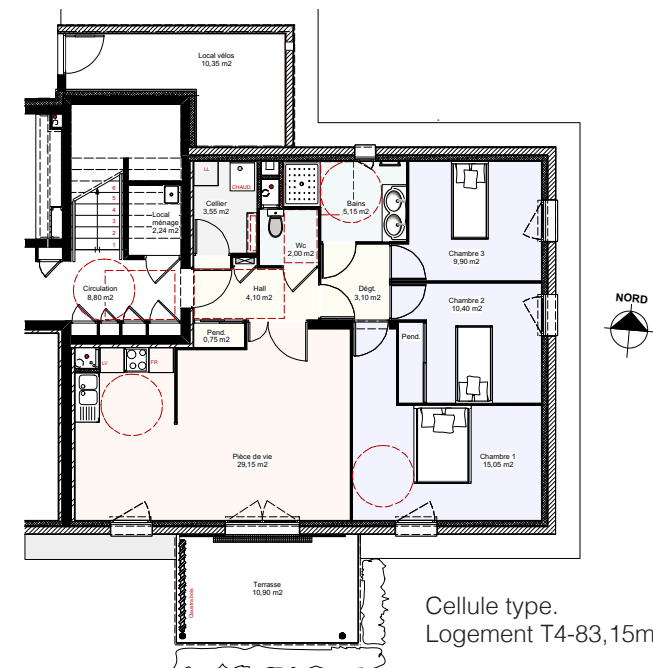


Vue du lotissement depuis la rue principale

«LES MARQUISES»  
TERRE BOURDIN À RILLEUX LA PAPE  
21 LOGEMENTS ET GARAGES



IDENTITÉ DU PROJET :

Construction de 8 logements collectifs en accession, 8 logements collectifs en location, 5 logements individuels en accession, avec garages

SDP CONSTRUITE : 2.115 m<sup>2</sup>

ARCHITECTE MANDATAIRE :

PERNICI Bruno Architecte DPLG

MAITRISE D'OUVRAGE :

AIN HABITAT

COÛT DE L'OPÉRATION :

€ HT

COÛT DE L'OPÉRATION / m<sup>2</sup> :

878 € HT

AVANCEMENT :

Commencé en  
Reception en



Traitement de la voirie en prologement des espaces privatifs

MISSION:

Base +EXE + OPC

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

Les collectifs «locatifs» sont implantés le long de la limite Nord, créant un front bâti isolé de la future extension de la zone artisanale et de la voie ferroviaire. Les collectifs « locatifs » ont leurs garages respectifs accolés et liés par le local vélo commun.

Les collectifs « accession » sont positionnés en partie Sud, perpendiculairement à l'Est de la voirie de desserte. L'implantation du collectif et du bâtiment garages forment une continuité construite le long de la rue du Capitaine Julien, ce qui manque actuellement. Les 5 logements individuels occuperont le centre et l'extrémité Ouest du terrain, au plus près des logements individuels existants de l'Allée Bourdin. Le projet (tout en R+1), avec des bâtiments collectifs d'emprise et de gabarit similaire aux logements en bandes existants et des logements individuels sont traités de manière diversifié, avec les garages positionnés de manière différentes, permet de diversifier le secteur sans transformer l'environnement construit.

Les toitures des garages sont en couvertures zinc tandis que celles des bâtiments sont en tuiles. L'ensemble des appartements possède un espace extérieurs privés, qualitatifs et bien exposés. La gestion des vis à vis est dessinée par des claustras.

**ASPECT EXTERIEUR :**

**ASPECT INTERIEUR :**



BALCON DE L'IMMEUBLE EN FOND DE PARCELLE

LES CLAUSTRAS SERVENT À LA GESTION DU VIS-À-VIS DES BALCONS TOUT EN APPORTANT DE L'OMBRE AUX LOGEMENTS.



FAÇADE DE L'UN DES IMMEUBLES



VUE DE LA RUE ENTRE PAVILLIONS PRIVATIFS  
ET LOGEMENTS COLLECTIFS



HALL D'ENTRÉE DE L'UN DES IMMEUBLES



SAS DE L'UN DES IMMEUBLES